

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024
Publication : 01/07/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 27 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 20 juin 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 59
Nombre de procurations : 19

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Olivier MULLER
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur David HAEGY
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Jean DUBUET
Madame Danielle JUBAN	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Christine MARTIN	Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Céline TONOT	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Céline RABUT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Guillaume RUET	Madame Laurence GERBET	Monsieur Adrien GUENE
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CAMBILLARD
	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER

Membres absents :

Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
Madame Catherine VICTOR	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Marien LOVICH
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Catherine GOZZI	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Madame Céline TONOT
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Bruno DAVID
	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Monsieur Adrien GUENE
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Jean-Claude GIRARD
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : CULTURE ET SPORTS

Convention de financement entre Dijon Métropole et l'association Art Public pour la subvention du festival « Modes de Vie »

En 2003, le Grand Dijon dans le cadre du Contrat de ville, a souhaité initier une démarche culturelle partenariale, notamment autour des cultures urbaines, à l'échelle des sept quartiers Politique de la ville de l'agglomération, afin de favoriser l'accès à l'offre socio-culturelle par la médiation, et d'impliquer leurs habitants dans des démarches artistiques.

En 2006, cette action culturelle participative est devenue le Festival Modes de Vie – créations d'artistes et d'habitants, porté par l'association Art Public. Celle-ci a pour but de concevoir et d'accompagner des projets artistiques et culturels par le biais de spectacles, d'expositions, de résidences d'artistes, de formations et de tout autre moyen, afin de sensibiliser un large public à l'art.

Entre 2018 et 2022, Dijon métropole s'est engagé, dans le cadre de son Contrat de ville, à soutenir le festival Modes de vie par la signature avec d'autres partenaires (l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté, les Villes de Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny et Talant) d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.

Les crédits spécifiques relevant de la Politique de la ville ne pouvant être mobilisés sur une même action pendant une longue période, les partenaires du Contrat de ville ont souhaité en 2023 que le festival soit désormais soutenu en majorité par des crédits relevant de leur droit commun.

Pour cette année 2024, il est donc proposé de reconduire le soutien de Dijon métropole à l'association Art Public pour le festival « Modes de Vie » se déroulant dans les quartiers Politique de la ville métropolitains, à hauteur de 23 000€.

Cette reconduction implique la conclusion d'une convention de financement entre Dijon métropole et l'association Art Public annexée à ce présent rapport.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** le projet de convention de financement avec l'association Art Public pour sa participation financière de 23 000 € pour l'organisation du festival « Modes de Vie » dans les quartiers Politique de la ville métropolitains,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à y apporter le cas échéant des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

SCRUTIN	POUR : 78	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 19 PROCURATION(S)	